



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports urbains

Question au Gouvernement n° 956

Texte de la question

TRANSPORTS EN ÎLE-DE-FRANCE

M. le président. La parole est à M. François Asensi, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. François Asensi. Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports, chaque jour, 1,4 million de Franciliens empruntent les transports en commun ; chaque jour, ils vivent ce qu'ils appellent " la galère des transports ". Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Et les grèves ?

M. François Asensi. Savez-vous que le nombre d'heures de travail chômées pour cause de retards et d'incidents techniques est supérieur - et de loin - au total des heures de grève ? (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Pourriez-vous estimer le coût économique des retards sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France ?

M. Bernard Deflesselles. Il est énorme !

M. François Asensi. Sur la ligne B du RER, chaque jour au mois de janvier, un train sur quatre était en retard - et près d'un sur trois sur la ligne D !

Le manque de personnel affecté à l'entretien et à la sécurité du réseau est manifeste.

Quant au coût du transport, l'inégalité est la règle en Île-de-France. Quand un Parisien paie 55 euros par mois, un habitant de Sevrans ou d'Argenteuil débourse 90 euros, et un habitant des Mureaux jusqu'à 122 euros.

M. Jean-Christophe Lagarde. C'est un scandale !

M. François Asensi. Autrement dit, plus vous habitez loin de votre lieu de travail, plus vos revenus sont faibles, et plus vous devez payer.

La mise en place d'un tarif unique pour l'Île-de-France coûterait 700 millions d'euros, soit seulement 0,2 % des 360 milliards que le Gouvernement a accordés aux banques, sans contrepartie. Cette mesure socialement juste et économiquement utile redonnerait du pouvoir d'achat aux dix millions de Franciliens. Pourquoi ne fait-elle pas partie de votre plan de relance, qui, par ailleurs, renonce définitivement à la progression du pouvoir d'achat attendue par les Français, comme l'ont exprimé des millions de manifestants la semaine dernière ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et SRC.*)

M. Jean-Christophe Lagarde. Très bien !

M. le président. La parole est à M. Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des transports.

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État chargé des transports*. Le constat de la détérioration de la qualité des transports en Île-de-France, récente mais continue, est malheureusement partagé par tous.

M. Patrick Roy. Que fait le Gouvernement ?

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État*. M. le Premier ministre a récemment visité la ligne A et a annoncé des mesures. Le Président de la République l'a, ce matin encore, constaté lors de sa visite à L'Isle-Adam : l'investissement dans l'organisation de l'Île-de-France a pris du retard, et ce quels que soient les gouvernements, quelles que soient les collectivités ! Je rappelle que c'est aujourd'hui la région Île-de-France qui est chargée des transports. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Pour notre part, nous n'avons pas l'intention de rejeter la responsabilité sur les uns ou les autres, mais d'apporter des réponses précises à la galère des Franciliens qui empruntent les transports en commun.

De nombreuses pannes sont survenues cette semaine encore, sur les lignes A et B du RER...

M. Étienne Pinte. Et sur la ligne C !

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État*. En effet, toutes les lignes sont concernées.

Que faire ? Tout d'abord, à la demande du Président de la République, Christian Blanc a engagé, avec Jean-Louis Borloo, une réflexion sur une nouvelle organisation de l'Île-de-France : c'est la réponse à long terme. À court et à moyen termes, il faut augmenter les investissements : ainsi les achats de voitures pour le RER sont en augmentation, la RATP se modernise.

Pour ce qui est du coût, il faut bien réfléchir : les usagers en payent 29 %, le reste étant partagé entre les entreprises, les collectivités et l'État, à titre de compensation. Or, ce n'est pas le moment d'alourdir les charges des entreprises et des usagers.

M. Daniel Paul et M. Maxime Gremetz. Et la relance ?

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État*. Au lieu d'apporter des réponses démagogiques et de court terme, le moment est venu, comme le souhaite le Président de la République, d'investir et de disposer d'un plan d'ensemble pour l'Île-de-France. C'est un enjeu pour notre pays : on ne peut pas laisser durer la galère des Franciliens dans les transports en commun. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 956

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 février 2009